

- **Entretien avec le jury :**

L'entretien avec le jury (coefficient 1) est noté sur 20.

Le jury tire au sort l'un des dix cas documentés soumis par le candidat.

Lors de leur préparation les candidats choisissent la méthode de présentation qui leur convient :

- Présentation clinique formelle à l'aide d'un logiciel type Powerpoint. Ce mode de présentation est fortement recommandé.
- Présentation informelle sur la base des documents fournis avec le dossier de candidature. Cependant l'iconographie utilisée (imagerie et photographies) devra impérativement être projetée à l'aide d'un logiciel type Powerpoint pour un meilleur échange avec le jury.

Le candidat présente son cas en dix minutes. Il s'ensuit une discussion avec le jury pendant dix minutes maximum. Soit vingt minutes par candidat.

Le jury tient compte :

- De la qualité de la présentation
- De la qualité de la documentation clinique
- De la qualité de la démarche clinique (diagnostique et thérapeutique)
- Des connaissances du candidat

Lors de l'entretien le jury peut être amené à formuler des questions subsidiaires concernant l'univers du cas présenté (législatif, attitude professionnelle, relation client, connaissances théoriques etc...) ou encore des questions sur un/des autres cas de la liste des 10 cas documentés soumis par le candidat (notamment dans la/les thématique(s) jugées insuffisantes au QCM ou dans le dossier).

A la fin de l'entretien chaque membre du jury attribue une note sur 20. Après délibération une note moyenne est attribuée.

La non validation de l'interview doit reposer sur des insuffisances notoires de la documentation clinique, de la démarche diagnostique ou des connaissances concernant l'univers du cas clinique. En aucun cas l'éloquence du candidat ou même la qualité de la présentation (à l'exception de la qualité de l'iconographie) ne pourront être prises en compte pour ajourner un candidat sur cette épreuve.

- **Format de présentation des cas cliniques :**

Le format suivant doit être appliqué :

- Introduction en soulignant l'intérêt du cas,
- Anamnèse et commémoratifs,

- examen clinique,
- démarche diagnostique,
- traitement en justifiant du choix thérapeutique si diverses options sont possibles,
- discussion et conclusion.